

Madame, Monsieur

Nous sommes venus mon frère , Guy de Wismes et moi-même, Danielle de Wismes, samedi 14 avril à Monterfil afin de comprendre certaines décisions au niveau du site de La Boissière.

Le site du parc de La Boissière a été mis en protection par les Eaux et Forêts lors du vivant de ma mère Madame de Wismes Jacqueline, née Oberthur,et, à sa demande.

J'ai remarqué un acte qui va à l'encontre du parc classé et qui le met en péril dès maintenant.

En périmètre du parc, en bas, il y avait un mur de pavés de pierres qui retenait la terre et évitait l'érosion de celle-ci, depuis le 17^e siècle et cela était efficace.

Maintenant , le retrait de ces pavés qui existent encore le long du chemin, vont permettre à la terre d'être ravinée et, les arbres classés remarquables par ma mère vont s'écrouler en contre-bas sur le puits du captage.

Le parc avait en partie été érigé par le paysagiste Bulher , celui-ci ayant travaillé pour les plantations du jardin du Thabor à Rennes sous la direction de Francois-Charles Oberthur. Les buis qui sont situés en haut du parc sont automatiquement mis en danger par le ravinement de la terre, ils ont 400 ans et sont classés.

Que comptez-vous faire pour la protection de ce parc mis en danger par des décisions administratives contre lesquelles ma mère s'est battue il y a plusieurs dizaines d'années et, avait obtenu gain de cause.

Pour mon frère et moi au sujet du plan de protection pour le captage, nos terres ont une valeur foncière dévaluée, les exploitants agricoles ne pouvant cultiver. Une décision fiscale a-t-elle été envisagée afin que nos impôts fonciers soient aussi dévalués pour la perte foncière et, cela depuis un recul de trois années comme il se fait dans l'administration fiscale.

Pour les cultures; la culture de blé noir était-elle possible car il lui faut une terre vierge de tout traitement; cela peut-il être envisagé? Je pense que d'autres cultures demandent aussi des terres vierges de tout traitement et, cela peut mettre en valeur ce sol sans mettre en péril la source donnée par mon grand-père, Louis Oberthur.

Dans l'attente de recevoir vos réponses, veuillez recevoir nos remerciements.

cordialement

D de Wismes et Guy de Wismes